SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *131*

Trimestriel – 3e série – janvier 2024 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Assemblée générale, p. 1
• Annonce, p. 2
• Vie de la Société, p. 2
• Comptes rendus, p. 7
• Appels à communication, p. 18
• *In memoriam*, p. 24
• Cotisation et abonnement, p. 25
• Adresses utiles, p. 26

Assemblée Générale de la SFEDS

Samedi 27 janvier 2024 à 10h

Musée Cognacq-Jay
Grand Comble
8 rue Elzévir, Paris 3e

10h-12h30 : Assemblée générale

13h : Déjeuner en commun

14h30 : Conférence de présentation des collections du musée suivie d'une visite libre.

La salle du Grand Comble se trouvant au troisième étage sans ascenseur, les personnes à mobilité réduite ne pourront y accéder. À l'attention des sociétaires qui se trouveront dans ce cas, une solution de participation à distance (visio-conférence) sera proposée. S'adresser à Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr).

Le déjeuner aura lieu au restaurant italien Fratelli, 15 rue Payenne, Paris 3e. Le règlement se fera sur place. La formule proposée (3 plats au choix, un petit tiramisu, un verre de vin et un café) est à 34 euros. Là aussi, la salle se situe à l'étage sans ascenseur.

Les sociétaires qui souhaitent participer au déjeuner sont priés de s'inscrire auprès de Françoise Le Borgne dès que possible et avant le 20 janvier.

Annonce

Le *Supplément bibliographique* au *Bulletin* 132 du mois d'avril 2024 fera connaître les publications (ouvrages, éditions de textes, dossiers ou ouvrages dirigés, articles en revues, chapitres de livres) de l'année 2023 (et éventuellement de l'année 2022 pour les sociétaires qui n'auraient rien communiqué en 2023).

Prière d'envoyer, avant le 10 mars délai de rigueur, les références bibliographiques complètes, classées et présentées de façon normalisée, selon le modèle des notices parues dans le *Supplément* d'avril 2023, à : bulletin@sfeds.fr. Merci de mentionner en objet du mail : NOM DE L'AUTEUR_SUPPLEMENT2024. De préférence, faire figurer les références dans le corps du mail et non en pièce jointe.

Vie de la Société

• Conseil d'administration du 20 octobre 2023

Présent.e.s : Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Nathalie Ferrand, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Florence Magnot-Ogilvy, Gilles Montègre, Éric Négrel, Bénédicte Prot, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Pierre Serna, Catriona Seth, Laurence Vanoflen.

Excusé.e.s : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Christian Del Vento, Audrey Faulot, Aurora Garcia Martinez, Stéphanie Genand, Catherine Lanoé, Hans-Jürgen Lüsebrink, Christophe Martin, Pierre-François Moreau, Élise Pavy, Odile Richard-Pauchet, Pierre Wachenheim.

Procurations : Pierre Wachenheim et Aurora Garcia Martinez à Sophie Audidière ; Hans-Jurgen Lüsebrink à Nicolas Brucker ; Catherine Lanoé et Christophe Martin à Aurélia Gaillard ; Sylviane Albertan-Coppola à Hélène Cussac ; Audrey Faulot et Odile Richard-Pauchet à Françoise Le Borgne ; Jean Christophe Abramovici et Christian Del Vento à Florence Magnot ; Stéphanie Genand, Pierre-François Moreau et Élise Pavy à Sophie Marchand ; Mélanie Traversier à Catriona Seth.

Le conseil d'administration commence à 17h.

Aurélia Gaillard ouvre le CA par l'annonce que les membres de la SFEDS vont pouvoir bénéficier de l'abonnement numérique à *Lumen* via la plateforme Érudit. Un lien à activer dans les 15 jours va leur être envoyé. Une annonce sera faite afin que ce lien ne passe pas dans les spams.

1. Situation financière

Hélène Cussac précise qu'il y a 183.000 € sur les comptes de la SFEDS et annonce un petit déficit à la fin de l'année (4.500 €), qui avait été anticipé. Il est lié à des dépenses exceptionnelles, en particulier les arrhes versées pour la refonte du site internet et les bourses pour le Congrès de Rome.

Elle expose les difficultés suscitées par les commandes des librairies Decitre, qui ne sont jamais payées ou très tardivement.

2. Collection « Dix-huitième siècle »

Hélène Cussac indique que la participation de trois auteurs de la collection aux « Rendez-Vous de l'Histoire » de Blois (*infra* point 10) s'est très bien passée et qu'une douzaine d'ouvrages de la collection ont été vendus.

Elle annonce ensuite la parution des *Lettres westphaliennes* (1797) de Charles de Villers et des *Lettres sur la Westphalie* de Louis de Graimberg (1807) pour la fin de l'année. L'éditeur du volume, Nicolas Brucker, précise que ce sont des œuvres intéressantes, qui témoignent d'une évolution de l'image de cette région d'Allemagne, au gré de la redécouverte dont elle bénéficie dans la période de l'émigration.

Le tapuscrit de la correspondance Brissot-Condorcet éditée par Nicolas Rieucau est annoncé pour l'automne.

Hélène Cussac explique que la publication du livre de raison de Joseph Vernet par Émilie Beck-Saiello est toujours en discussion, car l'autrice souhaite publier son travail en intégralité mais la collection n'a pas vocation à accueillir un ensemble aussi volumineux, comprenant une préface qui est un véritable essai de 240 pages, beaucoup d'annexes et d'illustrations ainsi que des notes de bas de page parfois très longues.

Guillaume Faroult souligne l'intérêt du projet. Il rappelle qu'Émilie Beck-Saiello est désormais la grande spécialiste du paysage. Il relève toutefois la difficulté d'éditer conjointement le livre de raison et la préface. Il remarque que l'autrice a assez de matière pour faire deux publications.

Catriona Seth demande s'il est envisageable de publier séparément le livre de raison et la préface, qui est en réalité un essai susceptible de paraître chez Classiques Garnier par exemple. Hélène Cussac acquiesce et observe qu'elle a déjà fait cette proposition à Émilie Beck-Saiello.

À défaut d'une édition intégrale de l'œuvre, il est convenu de réitérer à Émilie Beck-Saiello la proposition de publier le livre de raison dans la collection 18e siècle avec une préface restreinte et de réserver l'édition de la préface actuelle pour un autre éditeur.

3. La revue *Dix-huitième Siècle*

Sophie Audidière revient sur l'édition 2023 du Salon de la revue, qui s'est tenue les 14 et 15 octobre. C'était une session difficile car l'équipe était réduite, plusieurs sociétaires étant souffrants, ce qui a limité le nombre de numéros offerts à la vente. Deux ventes et deux adhésions ont pu être réalisées.

Sophie Audidière suggère l'organisation d'une braderie des anciens numéros, soit lors du Salon de la revue, comme le font certaines revues, soit à l'occasion d'une AG de la SFEDS.

Elle évoque le nouveau fonctionnement du comité éditorial de *Dix-huitième Siècle*. L'expertise en double aveugle (anonymat de l'auteur ou autrice / anonymat de l'évaluateur ou évaluatrice) en place depuis une décennie est complétée par une double expertise interne (au comité de rédaction) et externe. En interne, cinq binômes pluridisciplinaires ont été constitués. Les articles sont distribués de façon aléatoire aux binômes, pour s'assurer que tous les articles soient lisibles par tout le lectorat. Chaque binôme dépose son rapport sur un espace numérique partagé (mais privé). Pour l'expertise externe, on a recours au vivier de collègues externes constitué pour deux ans (voir précédent CA), dans lequel se trouvent des représentants et représentantes de toutes les disciplines, et on confie chaque article à un binôme correspondant à la discipline voire au sujet. Au besoin, un spécialiste extérieur au comité peut être

sollicité. Cette organisation risque d'allonger le délai de l'expertise, habituellement rapide, car on ne peut pas laisser moins de deux mois aux experts et expertes externes. Mais la publication du calendrier des comités sur le futur site de la société et de la page Hypothèse de la revue va permettre aux auteurs et autrices de savoir exactement à quoi s'attendre.

Par ailleurs, Aurora Garcia Martinez aide Philippe Rabaté pour les traductions des résumés et des mots-clés, ainsi que des éléments pour CAIRN Mundo, vers l'espagnol.

On commence la fabrication du 56 ("Choses à savoir", dirigé par Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud, 2024). Le 57 ("Déboulonner les Lumières ?", dirigé par Flora Amann, Joël Castonguay-Bélanger, Anne-Claire Marpeau et Stéphanie Roza, 2025) est en cours de préparation, et l'appel pour le Dossier du 58 (2026) est diffusé. Ce sera le premier Dossier qui se préparera dans un délai de deux ans (un auparavant). Le prochain CA pourra voter sur les propositions reçues.

Sophie Audidière évoque ensuite la question de la barrière mobile sur CAIRN. Elle est actuellement de trois ans, mais si la revue veut solliciter une demande de subvention auprès de CNRS-Sciences humaines et sociales, il faudra la réduire à un an maximum.

Elle annonce que, désormais, non seulement on peut acheter un numéro entier de la revue sous forme numérique (80% du prix du numéro papier), mais que tous les sociétaires qui voudront télécharger la revue en entier plutôt que de recevoir un exemplaire papier pourront le faire. Il reste un problème d'accès au cahier couleur central, car la revue ne dispose pas des droits pour la publication numérique des images.

Stéphanie Genand a fait la demande pour que la revue dispose d'une page de blog Carnet d'Hypothèses sur OpenEdition (hypotheses.org). La construction suivra.

Enfin, on rappelle que la date ultime pour les comptes rendus de lecture est toujours fixée au 15 février.

4. Société internationale

Catriona Seth fait un rapide bilan du Congrès de Rome qui s'est très bien passé et qui a été une bonne occasion de se retrouver. Les bourses ont permis la présence de nombreux jeunes et des collègues ukrainiens. Le prochain congrès aura lieu dans quatre ans à Saragosse.

5. Collaboration avec la SEAA 17-18

Jennifer Ruimi explique qu'elle a suivi la journée d'étude des doctorants et jeunes chercheurs de la Société d'Études Anglo-Américaines des XVIIe et XVIIIe siècles, qui a eu lieu le 22 septembre à Paris 8 sur le thème « L'Atlantique Nord en révolution : transferts, représentations et mémoires, aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

Elle a suggéré pour la journée 2024 le choix d'un sujet plus fédérateur, qui permette la participation des doctorants de la SFEDS.

Aurélia Gaillard précise qu'elle a contacté Pierre Lurbe, le Président de la SEAA 17-18, qui est demandeur de collaborations avec la SFEDS.

6. Projets destinés aux doctorants de la SFEDS

Aurélia Gaillard déplore que les doctorants soient actuellement mal identifiés au sein de la SFEDS.

Florence Magnot-Ogilvy propose de constituer une commission avec Emmanuelle Sempère et Jennifer Ruimi pour les contacter, les fédérer et leur permettre de participer à des animations qui leur seraient dédiées.

Il est rappelé à tous les directeurs de thèse de proposer à leurs doctorants d'adhérer à la SFEDS.

7. Prix Dix-huitième siècle

Nicolas Brucker précise que neuf mémoires candidatent à ce prix, qui sera délivré en janvier : quatre en littérature, quatre en histoire et un en histoire du droit. Il y aura deux lauréats, qui recevront chacun un prix de 500 euros.

Il est suggéré de mieux diffuser l'appel auprès des collègues philosophes et historiens de l'art.

8. Diffusion des publications de la SFEDS

Éric Négrel expose le projet de proposer un abonnement institutionnel aux CDI de tous les collèges et lycées (5000 au total). Il est néanmoins difficile de toucher les professeurs-documentalistes ; cela doit se faire par l'intermédiaire des IPR vie scolaire des 30 académies, auxquels il faut adresser un courrier officiel. Éric Négrel sollicite de l'aide dans cette démarche.

Floriane Daguisé se déclare volontaire.

Marilina Gianico précise que chaque professeur-documentaliste choisit les abonnements et les achats de livres pour son établissement.

9. Abonnements institutionnels

Aurélia Gaillard explique qu'Élise Pavy et elle-même ont été contactées par la BU de leur université de rattachement, Bordeaux Montaigne, qui envisageait de résilier son abonnement à *Dix-huitième Siècle* et qu'elles ont pu la convaincre de maintenir cet abonnement. La liste des établissements universitaires abonnés (jointe à la convocation) révèle que ce problème est général. Les membres du CA sont invités à prendre contact avec leur BU pour solliciter le maintien ou le renouvellement de l'abonnement à *Dix-huitième Siècle*.

10. « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois

Hélène Cussac rappelle qu'Hélène Parent et Pierre-Benoît Roumaniou, les éditeurs de *La Fille séduite et heureuse* de Jacques Charles Donze, dernière parution de la collection « Dix-huitième siècle », étaient présents à Blois pour une « Carte blanche » jeunes chercheurs. Marie-Jeanne Rossignol pouvant également être présente à Blois pour présenter sa co-traduction et co-édition d'*Une histoire de la Guinée* de Benezet, parue en 2016 dans la collection, Hélène Cussac a loué un mètre linéaire à une libraire lors des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois et a préparé des affiches.

Pierre Serna précise que le thème de la prochaine session sera « la ville » et explique que le soutien des institutions est important pour faire aboutir les propositions adressées au comité d'organisation de la manifestation.

11. Préparation de l'AG et date du prochain CA

Aurélia Gaillard annonce que, grâce à Guillaume Farault, la prochaine Assemblée générale de la SFEDS aura lieu au Musée Cognacq-Jay, le 27 janvier 2024 (un CA aura lieu le 26 à 17h). La salle mise à disposition pour la SFEDS étant située au 3e étage sans ascenseur (ce sera indiqué sur la convocation), il sera possible, sur demande, d'y assister par visio-conférence. L'après-midi sera proposée une conférence de présentation des collections du musée suivie d'une visite libre.

Sophie Audidière a été contactée par un conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, Jérémy Chaponneau, qui proposait d'accueillir les membres de la SFEDS à une présentation des collections du marquis de Paulmy. Aurélia Gaillard l'a sollicité pour l'organisation de l'AG 2025.

12. *Bulletin*

Nicolas Brucker insiste sur l'intérêt des comptes rendus pour le *Bulletin*. Ceux-ci sont obligatoires dans le cas de manifestations soutenues par la SFEDS.

13. Site internet

Jennifer Ruimi explique que le site est bientôt terminé et que Bénédicte Peralez-Peslier et elle-même seront formées à l'utilisation de WordPress pendant les vacances.

Il reste beaucoup à faire pour alimenter les contenus mais le site devrait pouvoir être présenté lors de l'assemblée générale.

14. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études

• Demande de Linda Gil et Gerhardt Stenger pour le colloque de Cerisy « Faut-il brûler Voltaire ? » (27 juin-3 juillet 2024). La subvention demandée à la SFEDS est de 1000 euros compte tenu du budget important de la manifestation (9.500 euros) qui intègre aussi des représentations théâtrales. Le principe du forfait à 500 euros est rappelé. Cette somme sera accordée au colloque de Cerisy. Le logo de la société doit figurer sur tous les documents et un compte rendu doit paraître dans le *Bulletin*.

• Demande d'Odile Richard et Laurence Vanoflen pour le colloque « Louise d'Épinay, femme de lettres » (8-9 novembre 2023, Nanterre et Musée de Montmorency). La subvention demandée, de 300 euros, est accordée.

Il est rappelé que les demandes de financement ou de soutien moral doivent être accompagnées d'un argumentaire et d'un budget prévisionnel. L'appel à contribution doit avoir été publié dans le *Bulletin* de la société.

15. Remboursement des frais des membres du CA et des comités

Aurélia Gaillard souhaite soumettre à l'examen du CA les règles de remboursement des frais des membres du CA et des comités, dans un esprit de transparence et d'équité. Elle rappelle que la règle actuelle prévoit le remboursement des trajets des membres du CA qui habitent loin pour les Conseils d'Administration ainsi qu'une nuitée d'hôtel à Hélène Cussac.

Hélène Cussac remarque que les règles sont anciennes et que c'est une bonne chose de les reconsidérer.

Sophie Audidière explique qu'elle tâche d'associer l'organisation des comités de rédaction et les CA afin de limiter les déplacements.

Est soumis au vote le choix des modalités de remboursement des frais de transport des membres du CA et des comités :

Trois remboursements par an : 18 voix pour.

Un seul remboursement par an : 15 voix pour.

1 abstention.

La question du remboursement des hébergements est reportée à un CA ultérieur.

La séance est levée à 19h.

• Jean-François Marmontel (1723-1799), bilan et nouvelles perspectives critiques. Colloque international org. Hélène Cussac (Université Toulouse-Jean Jaurès), Magali Fourgnaud (INSPE-Université de Bordeaux-Montaigne) et Pierino Gallo (Université de Messine). Bordeaux, 13-15 septembre 2023.

Peut-on parler aujourd'hui d'une actualité de Marmontel ? Dans le cadre de la commémoration du tricentenaire de la naissance de ce polygraphe des Lumières, le colloque international qui s'est tenu à Bordeaux en septembre dernier a cherché à montrer en quoi les conceptions de cet écrivain, non seulement sur les arts et la littérature, mais également sur la politique, l'histoire ou l'éducation, peuvent encore nourrir notre pensée critique.

Après l'ouverture et l'introduction du colloque par les organisateurs, c'est Hélène Cussac, qui, avec beaucoup d'émotion, a prêté sa voix à Jean Ehrard, tragiquement décédé trois jours avant le colloque, dont l'allocution portait notamment sur les origines, dans les années 1960-70, du mouvement universitaire clermontois qui initia la redécouverte et la légitimation de l'œuvre de Marmontel que la postérité avait injustement oubliée. Magali Fourgnaud a ensuite lu la conférence inaugurale de John Renwick, qui n'avait malheureusement pas pu faire le déplacement. Après avoir dressé un bilan bibliographique prouvant que la réhabilitation de Marmontel est en bonne voie, J. Renwick souligne l'importance de ces recherches et la nécessité de transmettre le flambeau à la nouvelle génération de chercheurs.

Pierino Gallo (Université de Messine) a ouvert la première session consacrée à l'héritage de Marmontel. Sa communication, qui portait sur l'héritage des Anciens dans l'*Essai sur les romans* et traitait du rapport particulier que Marmontel entretient avec le passé tout en tenant compte des exigences du présent, a montré en quoi ce texte redéfinit le statut du romancier des Lumières. Colas Duflo (Université de Paris-Nanterre) s'est ensuite intéressé à la question du roman politique selon Marmontel, à travers une étude centrée sur l'*Examen de Bélisaire* qui a mis en lumière certaines contradictions internes et expliqué en quoi Marmontel sauve finalement le genre du roman en voulant toutefois le supprimer. Jean-Marie Roulin (Université Jean-Monnet-Saint-Étienne) a enchaîné par un examen des tensions autour de la traduction de *La Pharsale* par Marmontel. Il s'agissait d'interroger la nouvelle interprétation que cette traduction offre au texte de Lucain, faisant de l'épopée un espace d'explication historique et réinscrivant ainsi celle-ci dans une certaine actualité. En soulignant l'éloge du naturel que Marmontel fait de la poésie et de la rhétorique de La Fontaine – le premier affirmant, par son geste critique et la définition qu'il donne de la naïveté, que le texte ne dissimule rien – Éva Avian (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3) a ensuite démontré une théorie possible de la « naïveté » comme condition de la réussite éthique et esthétique des *Fables*. Enfin, pour clore cette première matinée, Stéphanie Bernier-Tomas (Université de Bordeaux Montaigne), a présenté une étude de *La Neuvaine de Cythère* (poème licencieux inédit du vivant de l'auteur), axée sur le dialogue que Marmontel entretient constamment avec des œuvres antérieures, par rapport auxquelles il se place en héritier tout en se conformant aux goûts de son époque. S. Bernier-Tomas a ainsi montré en quoi, par l'art de l'équivoque, cette fête galante n'est pas indigne de ses prédécesseurs.

La deuxième session, autour de Marmontel homme, penseur et philosophe engagé, s'est ouverte par la communication de Myrtille Méricam-Bourdet et Joana

Thanasi (Université Lumière – Lyon 2), qui portait sur la direction du *Mercure de France* par Marmontel et ses choix de publication (publication de ses propres contes de manière anonyme, mais aussi enjeux de la publication de textes exogènes qu'il a ou non accepté de faire paraître), révélant un Marmontel rédacteur très prudent qui cherche consciencieusement à s'assurer une carrière. Geneviève Cammagre (Université Toulouse-Jean Jaurès) a ensuite abordé la manière dont Marmontel prend part au débat sur le divorce, en soulignant les réserves d'un homme qui, tout en soutenant l'idée d'un état de nature, reste finalement campé sur une vision traditionaliste – les liens du mariage, indéfectibles, étant pour lui le prolongement des liens familiaux. Inscrivant sa communication dans le cadre de l'inventaire de la correspondance de Beaumarchais, Linda Gil (Université Paul Valéry Montpellier 3) a ensuite exposé l'importance de ces lettres qui constituent un témoignage authentique de l'implication de Marmontel dans la société des auteurs dramatiques fondée par Beaumarchais (juillet 1777), qui se donnait pour objet la revendication des droits d'auteur et la reconnaissance de la propriété intellectuelle. L. Gil a ainsi dégagé quelques pistes de réflexion que soulève l'examen de cette correspondance et des valeurs animant la dynamique littéraire, sociale et politique qui unit Marmontel, Beaumarchais et leurs confrères. Dans le prolongement de cette réflexion épistolaire, Blandine Poirier (Université Paris Cité) a dévoilé la richesse et l'importance des lettres de Marmontel à Suzanne Necker. Ce massif de 140 lettres encore inédites – qui ponctuent notamment certains grands moments de la vie de l'auteur, comme son mariage, la publication des *Incas*, son travail avec Piccinni, son élection comme secrétaire perpétuel, ou les séances de l'Académie française – dévoile un Marmontel au travail, soucieux de son œuvre et de sa réception, et démontre ainsi l'importance jusqu'alors insoupçonnée des échanges entre Marmontel et S. Necker.

La matinée de la deuxième journée était consacrée aux troisième et quatrième sessions portant sur les fictions de Marmontel. Laurence Sieuzac (Université Bordeaux Montaigne), partant de la question de l'exquisité, a souligné la difficulté de statuer sur le quantum moral des premiers contes de Marmontel, qui mêlent volupté, cruauté, et même noirceur et haine. Cette communication a ainsi questionné les problèmes de définition auxquels ces contes nous confrontent, selon des critères formels, génériques, thématiques, et surtout idéologiques. Marine Bastide de Sousa (Université de Lille) a ensuite affirmé l'intérêt de l'étude des contes moraux au collège. Si cette étude, très appréciée des élèves, peut servir à travailler plusieurs thématiques du programme d'enseignement, M. Bastide de Sousa a choisi de présenter un axe en particulier – la notion d'héroïne – à travers *Le Mari Sylphe*, *Le Scrupule* et *Soliman II*. C'est une relecture du *Connaisseur* à la lumière des *Mémoires* que Timothée Léchot (Université de Neuchâtel) a ensuite proposée, afin de saisir un dialogue entre Marmontel mémorialiste et Marmontel conteur et de montrer à quel point l'intertextualité infléchit le sens des textes. Katherine Astbury (Université de Warwick) a présenté une étude des *Nouveaux contes moraux* de Marmontel des premières années de la Révolution, qui, tout à fait distincts des premiers, ont longtemps été mis de côté par la critique. K. Astbury a au contraire mis en lumière de nouvelles pistes à suivre pour traiter de ces contes, en soutenant l'intérêt et la nécessité de les sortir de cet oubli profond dont ils souffrent encore aujourd'hui. Pour la dernière communication de la matinée, Sébastien Côté (Université Carleton, Ottawa) a cherché à situer *Le Huron* au sein d'une constellation d'œuvres de fiction puisant à l'exotisme colonial américain et surtout canadien. Il a ainsi montré que Marmontel ne s'est pas limité à une adaptation simpliste en vase clos de *L'Ingénu* de Voltaire, mais qu'il fut, au contraire, sensible à la tradition et au savoir

présumé du public, inscrivant son œuvre dans une longue généalogie dont l'une des branches se trouve dans l'imaginaire bien régulé des représentations théâtrales de la colonie canadienne et de ses habitants.

Après la visite de l'exposition Marmontel organisée par la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux et les organisateurs du colloque, l'après-midi – consacré à la cinquième session orientée autour des figures de poète, musicologue et librettiste – s'est ouvert avec la communication de Mathilde Havret (Université de Caen Normandie), qui a examiné, à travers l'étude des différents remaniements d'*Atys* et de *Pénélope*, le « souci de plaire » qui guide l'esthétique opératique de Marmontel. Si ce dernier s'applique souvent à expliquer et défendre ses choix esthétiques, il n'hésite cependant pas à adapter ses œuvres aux goûts et préférences de son public, quitte parfois à dénaturer ses poèmes en les amputant de ce qui faisait leur originalité ou leur charme. Nathanaël Eskenazy (Université de Lorraine), partant de l'hypothèse que le *Dialogue entre Lully, Rameau et Orphée dans les champs Élysées* (1774 – anonyme) aurait pu être écrit par Marmontel, a reconsidéré l'ensemble de la carrière du librettiste. En soulignant certains paradoxes – et peut-être même contradictions – de cette poétique qui n'a jamais cessé d'évoluer, N. Eskenazy a ainsi proposé de repenser les approches esthétiques et théoriques de Marmontel sur l'opéra. Jean-Philippe Grosperrin (Université Toulouse-Jean Jaurès) a ensuite présenté une analyse de *Polymnie*, œuvre qui, pourtant inédite du vivant de Marmontel, a tenu un rôle majeur lors de la querelle des deux musiques. Sur le mode d'une fiction composite, alliant aux nuances de la satire depuis le très réaliste ou trivial jusqu'au jeu de la parodie héroï-comique, ce poème intègre des éléments de théorie esthétique en rapport avec les réflexions théoriques de Marmontel. J.-Ph. Grosperrin affirme ainsi qu'il peut être permis de préférer aux catégories claires, normées, pauvres parfois, du théoricien Marmontel, les miroitements inattendus de ces douze chants. Anthony Saudrais (Université Rennes 2) a synthétisé les enjeux d'une étude des réécritures de plusieurs tragédies en musique de Quinault par Marmontel, en mettant en lumière le soucieux travail de conservation, de réécriture, mais aussi de réinvention que ce dernier opère afin d'adapter des livrets qui, pourtant encore loués et admirés cent ans après leur création, ne peuvent, en l'état, convenir aux nouvelles attentes du public et à une nouvelle musique. Pour clore cet après-midi sur Marmontel et l'opéra, Hélène Cussac et Julien Garde (Université Toulouse-Jean Jaurès) ont proposé une étude du sonore dans *La Bergère des Alpes*. Du conte moral (qui se veut aussi pastoral suivant le goût littéraire de l'époque), au livret de Marmontel et à la partition de Joseph Kohaut, il s'est agi de questionner l'idée qu'on peut se faire du paysage sonore du récit en prose, ainsi que de sa transposition en livret et en partition. Cette communication a été magnifiquement enrichie par un enregistrement de la soprane Patricia Rondet, qui avait pour l'occasion interprété certains airs de l'œuvre lyrique, accompagnée au piano grâce aux arrangements de Julien Garde.

Après un échange riche et animé autour de ces problématiques opératiques, cette deuxième journée s'est achevée par un concert à l'auditorium de la Bibliothèque de Bordeaux, « La Saison des plaisirs, fantaisie lyrique à partir des écrits de Jean-François Marmontel », création de Nadine Gabard, mezzo-soprano, Anne-Laure Ménard, claveciniste, et Magali Fougnaud.

La dernière matinée du colloque était consacrée à la sixième et dernière session portant sur l'influence et le rayonnement international de l'œuvre de Marmontel. Florence Boulerie (Université Bordeaux Montaigne) a démontré que l'écriture de Félicité de Genlis s'est nourrie de Marmontel avec lequel cette dernière entretenait une

relation ambiguë d'admiration, d'inspiration, mais aussi de discussions critiques voire de dénonciations souvent virulentes tant du point de vue du style que des mœurs. Valérie Leyh (Université de Namur) a ensuite examiné l'écho qu'eut *La Petite Française* dans les pays germanophones, en concluant que sa réception par les auteurs allemands témoigne d'un changement de paradigme. Elle s'est concentrée sur la question du style, en resserrant son analyse autour de Gottlob Benedikt von Schirach, Johann Heinrich Lambert et Johann Joachim Eschenburg. Hans-Jürgen Lüsebrink (Université de la Sarre), a proposé une communication sur la traduction, les adaptations et pratiques de lectures et d'usage du texte emblématique que représente *Les Incas*, depuis sa parution originale jusqu'à la fin du siècle. Véronika Altashina (Université de Saint-Pétersbourg) a traité de la présence notable de l'œuvre de Marmontel en Russie, à la fin du 18e siècle et au début du 19e, de ses traductions et réécritures russes, en orientant principalement sa communication autour de *Bélisaire*. Tatiana Smoliarova (Université de Toronto) a ensuite développé une analyse de *La Veillée* (1790), premier des *Nouveaux contes moraux*. En construisant son propos autour de l'image métaphorique de la « machine aux rouages harmonieusement agencés », elle a démontré qu'il ne s'agit point pour ce conte, comme on aurait pu le croire, d'une nostalgie du siècle d'or passé, mais plutôt d'une sorte de programme éthico-politique de Marmontel, qui y développe sa vision d'une société non pas utopique, mais tout simplement humaine. Guillaume Faroult (Musée du Louvre) a clos ce panel de communications en revenant sur la collaboration de Marmontel avec Gravelot pour la réalisation de trois ouvrages illustrés, *Les Contes moraux* en 1765, *La Pharsale* de Lucain en 1766 et enfin *Bélisaire* en 1767. En adoptant pour cette étude une approche d'histoire de l'art, G. Faroult a souligné à quel point les textes de Marmontel ont servi l'art de Gravelot.

Le colloque s'est achevé par la visite des salles 18e siècle du Musée d'Aquitaine.

Les interventions ont fait l'objet d'une captation, disponible prochainement sur la chaîne YouTube de l'Université de Bordeaux et la chaîne Bordeaux Montaigne sur canal U. La publication des actes est prévue.

Mathilde Havret
Université de Caen Normandie

• **Imposteurs, charlatans et faussaires dans la fiction des Lumières. Aux marges du savoir, aux marges du pouvoir.** Colloque org. Emmanuelle Sempère et Nicolas Fréry. Strasbourg, Collège Doctoral Européen, 11-13 octobre 2023.

Après un mot d'introduction des organisateurs, la première journée s'est ouverte sur une première session intitulée « Clandestinité et pouvoirs de l'ombre : Courtilz de Sandras ».

Carole Atem (Université de Polynésie française), dans une communication intitulée « L'imposture comme stratégie d'existence dans les mémoires romanesques de Courtilz de Sandras : le cas des *Mémoires de La Fontaine* (1698) » a d'emblée montré l'importance du paradigme de l'imposture dans l'œuvre de Courtilz. Le roman, tout récemment édité par Carole Atem aux éditions Champion, retrace le « parcours d'imposteur » d'un personnage dont le nom sonne déjà comme une possible imposture du fait de l'homonymie avec un tout autre « La Fontaine ». Mais il permet aussi

de prendre la mesure des appropriations ludiques et créatives de l'imposture par le personnage-narrateur, dont le « moi-prison », frappé d'inconsistance symbolique, y trouve une liberté nouvelle et paradoxale. La communication de Zeina Hakim (Université de Genève), intitulée « Le goût du secret : crise d'identité et crise de légitimité dans l'œuvre de Courtilz », a interrogé les fonctions de l'imposture dans un corpus marqué par le décentrement et la discontinuité de l'histoire, dans le sillage des études de René Démoris et de Jacques Berchtold. Sans cesse interrompus ou détournés par les coqs à l'âne, les « épisodes vagabonds » et les historiettes marginales, les mémoires du personnage narrateur disent à la fois son peu de prise sur les événements – jusqu'au traumatisme de l'expérience de la fragmentation de sa propre identité – et sa capacité à en faire le récit, avec une désinvolture parfois déconcertante. Dans la dernière communication de cette session, « De l'art de contrefaire l'écriture : figures de faussaires chez Courtilz de Sandras et quelques romanciers du XVIIIe siècle », Nicolas Fréry (Université de Strasbourg / Université d'Oxford) focalise l'attention sur la figure (au sens de personnage) du faussaire et sur les motifs qui lui sont associés. La contrefaçon de l'écriture constitue une topique littéraire qui permet d'interroger le rapport au vrai et la dimension spéculaire du récit de vie. Le motif essaime les romans de Mouhy (*Anne-Marie de Moras*), Prévost (*Cleveland*), Rétif (*Le Pied de Fanchette*), aussi bien que ceux de Richardson (*Clarisse Harlowe*) ou de Fielding (*Amelia*). Courtilz, qui fut lui-même embastillé pour « délit de librairie », s'est fait une spécialité de la contrefaçon. Il la transforme en pratique d'écriture, en pensée romanesque, et en transmet l'art, comme la nécessité, à ses personnages, dans une complicité ludique avec son lecteur.

La deuxième session, intitulée « Mirages de l'apocryphe : imposture, autorité et auctorialité », a permis d'organiser une réflexion autour du caractère potentiellement « faux » de la fiction à la première personne. Mathieu Brunet (Université d'Aix-Marseille), dans une communication intitulée « Travestissement, transgression, forgerie : le cas problématique des *Mémoires* de l'abbé de Choisy », a montré, à travers l'analyse du motif du théâtre et des détails invraisemblables disséminés par l'auteur, que le travestissement révélait la puissance de la fiction et le plaisir qu'elle manifeste. Cette dimension théâtrale des comportements a également été mise en avant par Raphaëlle Brin (ENS de Lyon), dans une communication intitulée « Des charlatans de philosophie ? Les philosophes face à l'accusation d'imposture ». Après avoir étudié la façon dont la figure du charlatan était un repoussoir de celle du philosophe, R. Brin a retracé l'histoire de la locution « charlatan de philosophie », qui se retrouve pour la première fois sous la plume de Charles Collet en 1775 en parlant de Rousseau. Dès lors, le procès en charlatanisme prend acte d'une nouvelle manière d'écrire la philosophie, puisque l'autorité du philosophe ne se fonde plus sur son degré de bonne foi, mais sur sa capacité à « subjuguer les lecteurs incultes par une parole séductrice », pour reprendre les termes de Casanova à propos de Voltaire. La troisième communication de cette session, proposée par Stéphanie Gehanne-Gavoty (Sorbonne Université) et intitulée « Un imposteur voltairomane : Zanović », a étudié la façon dont Zanović construit son autorité à travers ses correspondances supposées avec Voltaire et Rousseau. Cet usage ludique de l'imposture permet ainsi de distinguer le lecteur naïf, qui devient la dupe du jeu poétique et esthétique de Zanović, du lecteur averti, sachant déceler le mensonge de l'auteur.

La troisième session a été consacrée à la pensée de l'imposture dans l'œuvre de Rousseau. Dans une communication intitulée « L'archéologie de l'imposteur, de Pascal

à Rousseau », Christophe Martin (Sorbonne Université) s'est d'abord intéressé à la notion d'usurpation de la propriété chez Pascal, usurpation contenue dans la formule « Ceci est à moi ». C. Martin a ainsi montré que Rousseau peignait une fiction, indiquant expressément que l'événement de l'appropriation n'avait pu se faire que de manière interactive et collective. En effet, l'imposture n'est que contingente, car une fois le processus de dénaturation enclenché, l'imposture s'entrelace au droit dans une sorte de nécessité historique. L'imposture répond dès lors à une nécessité vitale : c'est un abus inséparable de la société politique. La réflexion sur l'œuvre de Rousseau s'est poursuivie avec la communication de Christine Hammann (Université de Mulhouse), intitulée « D'Abélard à Saint-Preux, le complexe de l'imposteur dans *La Nouvelle Héloïse* ». C. Hammann y a montré la rupture totale entre Saint-Preux et l'Abélard médiéval dans la mesure où le personnage de la *Nouvelle Héloïse* est au cœur d'un discours contradictoire, dans la mesure où il organise un rapt de séduction tout en se faisant un héraut du droit naturel, faisant ainsi s'entrechoquer l'ancien et le nouveau monde. Enfin, la troisième et dernière communication de cette session, intitulée « Rousseau et Casanova face à l'imposture » et proposée par Érik Leborgne (Sorbonne Université) s'est attachée à montrer une fantasmatique du « faux moi » chez Rousseau et chez Casanova, qui opposent tous deux le « moi » naturel au « moi » infecté par les passions sociales. L'imposture peut alors être lue comme une conjuration du « moi » honteux pour laisser place au « moi » triomphal.

La quatrième session, consacrée à la « Théâtralité de l'imposteur » s'est ouverte sur une communication de Floriane Daguisé (Université de Rouen) intitulée « Nostradamus à la Foire. Enchantement de la crédulité et discrédit de l'enchanteur chez Lesage et Taconet ». Floriane Daguisé s'y est intéressée à la poétique foraine chez Lesage qui joint le merveilleux à la satire. Chez Taconet, Nostradamus apparaît en étant expurgé de ses capacités merveilleuses, devenant ainsi un amant plutôt qu'un savant. L'acuité du devin est ainsi parodiée, ce qui interroge la notion d'interprétation, question centrale dans le champ littéraire. La notion de parodie a également intéressé Flora Mele (Sorbonne Université), dans sa communication intitulée « Charlatans et Charlatanes dans le répertoire des Favart : entre la Foire, la Comédie-Italienne et les théâtres de société ». Flora Mele a analysé la façon dont le charlatan devient un personnage-pivot, critiquant à la fois l'actualité théâtrale du moment et les mœurs, rapprochant ainsi le rôle de ce personnage de la chronique de gazette.

La cinquième session, « Imposture, économie et ordre social », a démarré par une communication de Florence Magnot-Ogilvy (Université de Rennes II) intitulée « Le corps parlant de l'imposteur. La dimension cachée d'un épisode de l'*Histoire de ma vie* de Casanova ». Cette communication a donné l'occasion de réfléchir à « demi-imposture » de l'auteur, dans la mesure où ce dernier remplit le rôle qui lui est demandé. En effet, l'auteur se fait l'homme de paille des hommes puissants. Cette maîtrise de la « demi-imposture » révèle toute la virtuosité de Casanova n'en est jamais la dupe. Ainsi, l'imposture économique devient imposture politique, ce qui dit quelque chose des hiérarchies sociales. Dans la deuxième et dernière communication de cette session, Jean-Christophe Igalens (Sorbonne Université) s'est quant à lui intéressé aux scènes d'interpellation et d'identification (« "Qui es-tu, qui n'es-tu pas ?" Scènes d'interpellation et d'identification dans quelques romans et récits autobiographiques). Si dans *Le Paysan parvenu* de Marivaux, la scène d'interpellation rappelle douloureusement au héros Jacob son statut de subalterne, les œuvres autobiographiques de Courtilz de Sandras et de Casanova mettent en opposition les identifications

problématiques avec les identifications réussies. Là où Courtilz de Sandras multiplie les quiproquo en espérant être reconnu, Casanova « jouit de sa supériorité » et se croit en droit d'abuser de l'imbécillité des hommes. Il se lance même dans une contre-interpellation pour rester fidèle au concept de « disponibilité » dont il fait la défense et illustration dans *Histoire de ma vie*.

La sixième session proposait, comme l'avait fait la première, de concentrer l'attention sur un auteur particulier, Charles de Fieux, dit le chevalier de Mouhy, romancier parfois encore considéré comme marginal et dont l'œuvre comme la personnalité ne sont pas sans rapport avec celles de Courtilz. Cette session, intitulée « Pseudonymie et fictions du moi : le chevalier de Mouhy » a tout d'abord abordé la question du « nom de Fieux », envisagé comme « une imposture romanesque devenue réalité » : dans cette communication consacrée aux *Mémoires du marquis de Fieux*, Marion Bally (Université de Rennes II) rappelle la face sombre de l'imposture : « imposteur malgré lui », Mouhy, qui se plaint à Maurepas de son travail de mouche, et qui cherche à recomposer son état civil sur les pages de titre, pourrait illustrer un échec de « l'alchimie sociale » décrite par Pierre Bourdieu, si « le dupé » ne se faisait à son tour « dupeur », manipulant les croyances d'autrui et négociant en permanence sa posture et sa réception. Manon Courbin (Sorbonne Université) a ensuite étudié « l'art de la feintise, de la dissimulation à la construction de soi chez les narratrices de Mouhy » en partant de cette citation des *Mémoires d'Anne-Marie de Moras* : « De tout temps j'ai été comédienne ». Anne-Marie de Moras cependant échoue à égaler sa mère dans la feinte, se perd dans les jeux de rôles et se dénonce par besoin de se dire, refusant de se « déchirer ».

La septième session était consacrée aux liens entre l'imposture, « Sciences occultes et prestidigitation ». Aurélia Gaillard (Université de Bordeaux Montaigne), dans une communication intitulée « La fabrique de l'objet-charlatan : aux marges de la science et de la prestidigitation », a montré les dessous de la « fabrique » des mystifications et des prestiges, telle que la donnent à voir les *Nouvelles récréations physiques et mathématiques* de François Guyot (1769). On peut être incrédule et en relation permanente avec la croyance et la magie : dans quelle mesure ces « merveilles de substitution » sont-elles des impostures, des fausses merveilles, ou des exercices pratiques, des trucs, à l'usage d'apprentis imposteurs, ou bien encore des propédeutiques à la lucidité ? La communication d'Antoine Lilti (Collège de France), « Jérôme et les charlatans : savoirs, magie et autorité à la fin du 18e siècle », abordait également la question des frontières mobiles entre le charlatanisme et la science. *Les Petites aventures de Jérôme Sharp, professeur de physique amusante*, publiées en 1789 par Henri Decremps, est une forme de roman qui démontre l'utilité des « mauvais livres » pour exercer l'esprit critique et remet en question les processus de légitimation de l'autorité savante. L'auteur, qui avait suscité la colère du magicien Pinetti en révélant ses « trucs » (le mot est alors un néologisme) dans un précédent ouvrage intitulé *La Magie blanche dévoilée, ou explication des tours surprenants qui font depuis peu l'admiration de la capitale et de la province…* (1785), partageait avec Condorcet un idéal de lucidité, mais contrairement à lui il ne cherchait pas à promouvoir une science officielle et autorisée. Valorisant une curiosité iconoclaste et transgressive, Decremps jette les bases d'une « science sanculottisée » (titre d'un ouvrage de 1793).

La huitième et dernière session, « Mystification, démystification et mauvaise foi », s'est ouverte avec une communication de Cécile Meunier (Sorbonne Université) intitulée « Portrait du déchiffreur en imposteur : l'exemple du roué dans le roman

libertin du XVIIIe siècle », consacrée à la figure du roué pédagogue chez Dorat et Laclos. Le libertin, qui se pique de lucidité et se présente en « sujet de savoir », est aussi celui qui cherche à « en imposer », jusqu'à regretter, selon les mots de Valmont, de ne pas posséder « le talent des filous ». La contribution de Pierre Lyraud (Université de Montréal), consacrée à « La dévotion à l'imposture dans *Le Sopha* de Crébillon », s'est intéressée au « charisme de l'imposteur » tel que peut l'incarner le personnage de Fatmé. Illustrant exemplairement la maxime de La Rochefoucauld selon laquelle « La simplicité affectée est une imposture délicate » (*Maximes*, 289), Fatmé fabrique un monde par la magie de son verbe et de sa séduction. Mais l'imposture, si délicate dans son élaboration, s'avère aussi délicate à identifier comme le montre le cas de Moclès, que l'on peut aussi bien percevoir comme un faux dévot (lecture de Bernadette Fort) ou comme un véritable homme de vertu (lecture de Jean Sgard). Enfin, Henri Portal (Sorbonne Université), dans une communication intitulée « Les trois imposteurs : Prévost romancier de l'imposture dans la trilogie de 1740-1741) », s'est intéressé à la part d'imposture qui se loge dans les discours émancipateurs et libérateurs des héros de Prévost. Mais s'il est aisé de voir que le diplomate de l'*Histoire d'une Grecque moderne* en « impose » à Théophé, ce n'est peut-être pas à tort qu'elle-même se voit soupçonnée d'imposture, que ce soit par son père naturel, Condoidi, par l'ambassadeur, son père d'élection, ou par les lecteurs eux-mêmes.

La littérature du 18e siècle est bien traversée par la hantise de l'imposture, par la peur du charlatanisme ou de son accusation, mais aussi, en retour, par un désir de mobilité, d'inversion des valeurs et des hiérarchies, par une imposture devenue source de plaisirs et de possibles. Comme l'ont dit plusieurs intervenants, l'imposteur a du charisme.

Maria Pastica
Université de Strasbourg, UR 1337

• Nouveaux savoirs du monde. Savoirs du Nouveau Monde : encyclopédisme, processus de traduction et réorganisations du savoir au siècle des Lumières. Colloque international org. Susanne Greilich (Regensburg) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken). Ratisbonne, 12-14 octobre 2023.

Sur la base d'études de cas, l'objectif du colloque était d'approfondir les connaissances sur les mutations épistémiques liées à la production et la standardisation, et de montrer le renouvellement du savoir sur le Nouveau Monde que l'on peut constater dans le contexte de la diffusion et de la traduction des dictionnaires encyclopédiques au long 18e siècle.

Le colloque était divisé en trois grandes parties : après une introduction thématique des deux organisateurs, l'accent a été mis, dans un premier temps, sur la question de la place de l'Amérique dans les ouvrages encyclopédiques et sur les débats philosophiques qu'elle a suscitée ; dans un deuxième temps, les communications se sont focalisées sur les épistémologies concurrentielles au 18e siècle, à savoir la géographie « du fauteuil » et l'empirisme ; enfin, dans un troisième temps, les traductions et l'évolution du savoir au contexte transculturel ont été au centre des analyses.

En introduction, Susanne Greilich a signalé les enjeux principaux de l'écriture encyclopédique et de la traduction des savoirs : les pratiques de la systématisation et de la collection du savoir dans l'Europe des Lumières en visant une perspective « globale »,

l'espace transnational du savoir, et la concurrence entre un savoir traditionnel et de l'empirisme épistémique qui coïncide avec un changement de perception du Nouveau Monde dans le troisième tiers du 18e siècle, qui se manifeste particulièrement à travers des ouvrages encyclopédiques écrits par des natifs du Nouveau Monde. Hans-Jürgen Lüsebrink a ensuite présenté quelques hypothèses sur les conditions historiques et culturelles qui s'avèrent étroitement liées à l'invention de l'imprimerie, à la révolution philosophique et scientifique au Siècle des Lumières et à l'innovation technologique. Il a également esquissé trois configurations de prises de paroles non-européennes liées aux nouveaux savoirs empiriques, à savoir celles des missionnaires européens, des créoles ou métisses, ainsi que des classes sociales « subalternes » (Spivak).

La première partie a été introduite par Diego Stefanelli (Mainz-Germersheim) qui a mis l'accent sur les lacunes du savoir sur le Nouveau Monde à l'exemple des entrées sur l' « Amérique » dans quelques dictionnaires encyclopédiques à partir de 1670. Les articles témoignent du « caractère provisoire » des dictionnaires et du doute comme « méthode » de réflexion révélant une « éthique d'exactitude ». Sous l'impératif de « Think big », Clorinda Donato (Chicago) a ensuite partagé sa vision d'une approche de « mass data » qu'elle poursuit dans son projet de créer une base de données des entrées sur l'« Amérique » dans des dictionnaire encyclopédiques afin de comprendre les processus de standardisation du savoir. Dans la troisième communication, Lise Roy (Montréal) a retracé la perception des Premières nations du Canada en tant qu'individus libres, opposés aux habitants des colonies anglaises, dans l'article de l'*Encyclopédie méthodique* Jurisprudence. Linda Gil (Montpellier) a clôturé la première journée avec une communication sur le cas du Pérou dans l'*Encyclopédie* à l'aide d'une recherche d'occurrences dans la base de données ENCCRE. Elle a pu démontrer la coprésence de savoirs recyclés et de savoirs nouveaux, et la tendance des encyclopédistes à faire entrer dans leurs articles des connaissances se référant à des mythes. Au début de la deuxième journée, la première partie du colloque s'est conclue par deux contributions, focalisées davantage sur les dimensions politiques des débats du savoir. À partir d'une analyse du lectorat (politique) des dictionnaires encyclopédiques dans la bibliothèque de la New York Society, Stéphane van Damme (Paris) a montré comment les statistiques et l'ethnographie ont été employées comme stratégies de « soft power ». Enfin, Franck Salaün a démontré dans quelle mesure la découverte de nouveaux documents d'archives nous informent sur l'instrumentalisation politique de l'article Brésil dans l'*Histoire de deux Indes* de Guillaume-Thomas Raynal.

Olivier Contensou (Québec) a ensuite ouvert la deuxième partie par une communication sur l'empirisme à la fois logique et paradoxal de Cornélius de Pauw, oscillant entre l'instrumentalisation empirique et l'exigence idéologique. Il a été suivi d'Anne Kraume (Konstanz) qui a mis en avant le choix du genre comme expression d'une position épistémique des jésuites exilés hors de l'Amérique. Dans l'après-midi, Hélène Cussac (Toulouse) a porté le focus géographique sur l'Afrique et a examiné la continuité du savoir sur ce continent à partir des dictionnaires encyclopédiques stabilisant le savoir de l'époque par la compilation et l'accumulation de savoirs anciens. À l'exemple de l'*Histoire naturelle* de Michel Adanson, David Diop (Pau) a illustré de quelle façon la taxinomie a pu être au centre d'une querelle entre scientifiques. Par une taxinomie favorisant un vocabulaire des régions africaines, Adanson se positionne contre Carl von Linné, défenseur d'une taxinomie latinisante, visant l'universalité. Les deux dernières communications ont une fois de plus introduit de nouveaux espaces géographiques. À l'exemple du savoir sur l'Inde, Hanco Jürgens (Amsterdam) a, dans

un premier temps, développé son concept du « carrousel de traduction » qui comprend les encyclopédies comme début et fin d'une standardisation du savoir. Anguélina Vatcheva (Sofia) a, dans un deuxième temps, clôturé la journée sur une analyse de l'influence politique de Catherine II sur l'image de la Sibérie comme espace de liberté, qui s'articule dans son texte « Antidote ».

La dernière journée, dédiée aux traductions et à l'évolution du savoir en contexte transculturel, a été introduit par Carla Dalbeck (Berlin/Saarbrücken) par un « close reading » du *Dizionario storico-geografico dell'America meridionale* et sa traduction partielle par Antonio de Alcedo, démontrant la coexistence de nouveaux savoirs sur l'Amérique du Sud avec une standardisation de stéréotypes européens. Par la suite, Dorothee Schaab-Hanke (Bamberg) a fait une première exploration des traductions allemandes de la *Description de la Chine* de Jean-Baptiste Du Halde qui témoignent des logiques du marché influant de nouvelles éditions. Beatrice Nickel (Bochum) a conclu la dernière partie en accentuant l'adaptation au lectorat cible par une analyse précise des traductions allemandes de Lahontan, notamment des péritextes, qui témoignent d'un changement de genre.

Le colloque s'est clôturé sur un résumé concis des deux organisateurs esquissant des nouvelles impulsions pour des recherches futures qui a été suivi par une discussion animée des participants.

Carla Dalbeck
Berlin / Saarbrücken

• L'Académie de Béziers. Colloque du tricentenaire. Béziers, 6-7 octobre 2023.

Le 19 août 1723 fut fondée l'Académie de Béziers qui devait promouvoir les sciences, les arts et les lettres pendant près de 70 ans. Devenue Académie royale par lettres patentes du roi données à Versailles au mois de juillet 1766, l'Académie, comme ses semblables, ne survivra pas à la période révolutionnaire. Moins d'un demi-siècle plus tard, naîtra sur ses cendres la Société archéologique qui allait poursuivre les mêmes objectifs. À l'heure du 300e anniversaire de sa fondation, la Société archéologique, scientifique et littéraire (SASL) de Béziers, souhaitait rappeler l'action pionnière de cette institution en évoquant les personnalités qui en furent les acteurs autour du mathématicien Dortous de Mairan.

La communication assurée par un site internet dédié (https://tricentenaire-beziers.fr/), a permis d'annoncer l'événement mis en place autour d'un colloque scientifique et d'une exposition didactique.

L'exposition « L'Académie de Béziers au siècle des Lumières », présentée du 16 septembre au 18 octobre 2023 à la Médiathèque André Malraux de Béziers, a été inaugurée lors des Journées Européennes du Patrimoine 2023. Les œuvres exposées, issues de collections privées, de la MAM, des Archives municipales et des musées de Béziers, ont permis de découvrir des œuvres originales souvent inédites, dans un parcours de panneaux thématiques marquant les grandes heures de l'Académie. On y retrouvait avec le contexte biterrois de l'époque, l'évocation de la cité épiscopale et les évêques de Béziers, l'imprimerie et la production imprimée locale, les réalisations et les figures emblématiques de l'Académie.

Le Colloque du Tricentenaire s'est tenu au Théâtre de Béziers le 6 octobre et à la Médiathèque André Malraux le 7 octobre. Placé sous le patronage de l'Académie des Sciences, de l'Observatoire de Paris et de la Société Française d'Étude du 18e Siècle, cette rencontre était soutenue par la Ville de Béziers, l'Agglomération Béziers Méditerranée, le Ministère de la Culture DRAC Occitanie, le Département de l'Hérault, l'Institut Universitaire de France et la SFEDS. Elle a bénéficié de la participation d'un comité scientifique composé d'Élisabeth Badinter, Pierre-Yves Beaurepaire, François Moureau et Bertrand Van Ruymbeke.

Le choix retenu pour cette présentation était d'aborder la fois les parcours individuels et la réception de l'œuvre de l'Académie.

Les parcours individuels ont été envisagés avec l'abbé Bertholon, le « Franklin du Languedoc », évoqué par Jean-Paul Poirier (Académie des Sciences) qui a commenté les diverses expériences réalisées par le savant à l'appui de ses théories sur le « fluide électrique ». Lucy Pradeau (Collège de France) a dévoilé les investigations médicales du Dr Jean Bouillet, secrétaire perpétuel de l'Académie et auteur de nombreuses observations météorologiques à l'appui de ses recherches médico-climatiques. Cette approche a permis de mettre en perspective l'œuvre de Bouillet par rapport à l'hippocratisme et à l'évolution des théories médicales de son temps. Isabelle Lémonon-Waxin (CERMES – CNRS, Villejuif) a commenté les travaux astronomiques de Nicole Reine Lepaute, la « Du Châtelet » de l'Académie royale de Béziers, connue pour avoir travaillé dans l'ombre de l'astronome Lalande et de manière plus visible sur le passage de Vénus à Béziers le 6 juin 1761. L'observation de cet événement astronomique lui vaudra d'appartenir à l'Académie de cette ville et de devenir ainsi la première femme académicienne du royaume reconnue pour son investissement dans une discipline scientifique. La communication de Régis Bertrand (Aix-Marseille Université) portait sur le médecin Jean-Baptiste Bertrand, académicien marseillais correspondant de l'Académie de Béziers, à propos de l'épidémie de peste de 1720. Ce dernier publia dès 1721 une *Relation historique de la peste de Marseille en 1720*, rééditée en 1723, et qui est aujourd'hui encore considérée comme une source capitale sur l'épidémie.

La réception de l'œuvre de l'Académie a été examinée à la lumière de plusieurs communications touchant tour à tour à l'astronomie, la géographie, la linguistique et l'architecture. Pour l'astronomie, Jean-Michel Faidit (U. Montpellier) a fait part des observations effectuées par les académiciens de Béziers à partir de l'observatoire aménagé dans la Tour de l'Évêché. Les observations d'éclipses, de comètes, d'aurores boréales et des passages de Mercure et de Vénus devant le disque du Soleil, sont alors réalisées avec les instruments expédiés depuis Paris par Mairan et ceux prêtés par Jean de Clapiès, fondateur de l'Académie de Montpellier. Le thème de la géographie a été abordé par Gilles Bancarel (SASL Béziers) à travers le projet de carte du diocèse porté par les académiciens de Béziers. Ce projet, qui tiendra en haleine l'Académie pendant plusieurs décennies, documenté par de nombreuses correspondances, a permis de dévoiler les enjeux scientifiques et stratégiques d'une telle initiative dont l'objectif était l'obtention des lettres patentes du roi qui devaient en faire une Académie Royale.

L'Académie de Béziers s'est aussi distinguée par ses travaux consacrés à l'étude langues comme l'a dévoilé Henri Barthés (SASL Béziers) à partir des essais de Jean-Jacques Pujol, avocat à Castres, et de deux biterrois : Henri-Elisabeth Jougla de Paraza et surtout Guillaume Abbes de Cabrerolles, collaborateur de l'*Encyclopédie*, dont les mémoires conservés témoignent d'une œuvre poétique languedocienne originale.

La communication de Frédéric Mazeran (Architecte du Patrimoine, Montpellier) qui portait sur les « Innovations urbaines à Béziers, au 18e siècle » a permis d'aborder les projets peu connus, mis en œuvre autour de la cité dont : la reconstruction de l'Hôtel de ville avec son beffroi, le projet des casernes par l'architecte Daviller, la modernisation du Canal du Midi par création d'un pont-canal sur l'Orb.

En conclusion de ces deux journées, un panorama de l'œuvre de l'Académie de Béziers a été brossé à partir des sujets abordés, avec un regret pour les nombreuses autres matières ignorées, dont témoignent les correspondances académiques conservées : mathématiques, biologie, météorologie, botanique... Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à Daniel Roche, récemment disparu, qui étudia en 1969 la bibliothèque de Dortous de Mairan et à Jean-Denis Bergasse, qui pendant vingt ans présida aux destinés de la Société archéologique en regroupant un fonds d'archives exceptionnel regroupant les papiers de l'Académie, qui ont servi à cette redécouverte.

La publication annoncée de ces travaux viendra s'ajouter aux réalisations initiées par la Société archéologique de Béziers, adoptées par la Ville de Béziers afin de valoriser son patrimoine, comme l'a rappelé le maire, Robert Ménard : plaque de rue dédiée à Jean-Nicolas Bouillet; restauration du cadran solaire de la cathédrale ; érection du buste de Dortous de Mairan ; restauration de la tour de l'évêché en vue d'évoquer sa fonction d'observatoire astronomique.

Ces manifestations tenues à Béziers ont été saluées par le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Amin Maalouf, qui a exprimé ses « plus vives félicitations et vœux chaleureux pour leur réussite » de la part des académiciens qui voient dans cet anniversaire l'occasion de resserrer leurs liens avec la SASL.

Gilles Bancarel
SASL de Béziers

Appels à communication

• Devenirs de l'idylle : la nature en trompe-l'oeil de l'Antiquité à nos jours (littérature, théâtre, arts visuels). Colloque international org. Marie-Cécile Schang-Norbelly (Université de Bretagne-Sud, HCTI), Juliette Peillon (Université de Bretagne-Sud, HCTI), Yann Mortelette (Université de Bretagne-Occidentale, HCTI), Floriane Daguisé (Université de Rouen, CEREdI). Lorient, 14-15 mai 2024.

La poésie de l'idylle est celle d'une « petite forme » vouée à saisir la naissance du sentiment amoureux dans un cadre pastoral qui offre une représentation idéalisée de la nature. Dès l'origine (dans la *Genèse* comme chez Théocrite ou Virgile), cette petite forme à l'intrigue extrêmement ténue se détourne de l'illusion mimétique et met à distance les codes des « grands genres », au profit d'une recherche de vérité de l'émotion qui passe, paradoxalement, par le jeu et l'artifice.

Définir l'idylle est une tâche complexe, puisqu'elle tient à la fois du genre (il s'agit étymologiquement d'un « petit poème » visant à saisir les premiers émois de jeunes bergers ingénus) et du motif (caractérisé par des invariants, comme un décor champêtre qui relève du *locus amoenus*, la présence de jeunes bergers ou de jeunes villageois qui jouent de la flûte, l'organisation d'un concours de chant pour départager deux rivaux...).

L'intrigue, sommaire donc, s'organise généralement en une série de tableaux sensibles, qui donnent à l'idylle une dimension théâtrale, servie par l'importance de la musique et du chant dans l'univers idyllique.

Or cette esquisse définitionnelle ne suffit pas à rendre compte de la grande variété des textes et des réalisations artistiques qui relèvent de l'idylle : l'idylle circule d'un genre à l'autre, et le motif antique et topique connaît des traitements divers, parfois contradictoires.

Dès lors, il semble que l'on gagne à appréhender l'idylle à partir de modalités discursives, de procédés d'écriture, d'éléments de langage communs aux différentes productions artistiques qui s'y réfèrent, et qui permettent, notamment, de la distinguer de la pastorale avec laquelle elle entretient une proximité sans assimilation absolue. On retiendra en particulier de l'idylle :

- sa dimension picturale,
- sa dimension fugitive,
- sa dimension artificielle,
- la place accordée à la spontanéité et au hasard,
- sa dimension théâtrale et son affinité avec le jeu,
- ses liens avec le petit et le mineur,
- le décalage qu'elle produit bien souvent vis-à-vis de la norme, jusqu'à la mise à distance des codes et leur détournement,
- le traitement possiblement ironique et dégradé de représentations contemporaines qui remet en cause l'idée d'Âge d'or sans renoncer à rêver la nature.

Dans cette perspective, l'idylle présente un rapport illusionniste à ses propres codes : l'adhésion émotionnelle originelle se double d'une distance ludique, qui rejoue certaines conventions pour mieux les déjouer, les déstabiliser, voire les disqualifier. Depuis ses origines antiques jusqu'à ses réécritures contemporaines, l'idylle tend ainsi à incarner une poésie du petit, de l'artificiel, du faux, du suranné, de l'illusoire, du trompe-l'œil, du mauvais goût, du kitsch. Du moins s'agit-il là d'acceptions dont il convient d'examiner la fécondité littéraire et artistique comme les limites historiques et théoriques.

Les éléments suivants pourront orienter la réflexion, sans prétention aucune à l'exhaustivité :

• L'idylle à travers l'histoire

Étudier l'idylle et ses réécritures suppose une mise en perspective historique : au théâtre, par exemple, *Le Jeu de Robin et Marion*, bergerie médiévale, la pastorale dramatique et l'opéra au 17e siècle, l'opéra-comique au 18e siècle, sont autant de genres dans lesquels il semble pertinent d'examiner ou de réexaminer la présence de l'idylle et ses enjeux. On pourrait élargir l'étude aux manifestations picturales et plastiques de l'idylle, des pastorales peintes aux arts décoratifs qui en conservent certaines allusions emblématiques. Dans une optique diachronique, l'évolution de l'idylle pourrait être envisagée à travers les *Fêtes galantes* de Watteau et de Verlaine, mais aussi dans la prose poétique de Nerval, par exemple, pour que se dessinent des constantes et des déplacements signifiants.

• Idylle, artifice et vérité

Au 18e siècle, chez Gessner en particulier, l'idylle exprime la simplicité et la vérité des émotions, mais elle est aussi associée au jeu, à l'artifice. Elle devient un horizon

esthétique autant qu'éthique : les ornements végétaux et pastoraux recomposent artificiellement une nature stylisée qui accompagne, sinon suscite, une nostalgie du paradis perdu. Sa mise en scène, dans des espaces souvent reclus ou intimes, réels ou fictionnels (alcôves, boudoirs, cabinets…), en renforce l'attrait et en circonscrit l'illusion, en lien avec les tendances rococo. À la fin du siècle, l'idylle devient terrain de jeu, celui de Marie-Antoinette dans son hameau ; plus tôt, elle constitue le cadre de petites bergeries aristocratiques représentées dans la peinture de Boucher et dans l'opéra-comique ; toutes ces productions sont vouées à saisir et à restituer les mouvements de la sensibilité. Au 19e siècle, le refus du naturalisme invite les symbolistes à se tourner vers l'idylle pour chercher, dans une représentation paradoxalement artificielle et idéalisée du réel, à s'approcher d'une forme de vérité qui tient surtout à la vérité de l'effet produit.

• L'idylle comme opérateur d'un renouvellement des formes et des codes

L'idylle au théâtre se déploie dans de petites formes, dans un théâtre en mode mineur, qui occupe un espace laissé vacant par le théâtre académique et par les grands genres. Elle peut alors être considérée comme le lieu d'une avant-garde dramaturgique et poétique, parce qu'elle oppose à l'officiel le petit et le marginal, à la narration la sensation, à la mimèsis le symbole. Sous l'Ancien Régime, elle se déploie par exemple dans la pastorale dramatique et dans l'opéra-comique mêlé d'ariettes, puis réapparaît au 19e siècle dans de petites pièces symbolistes (*L'Après-midi d'un faune* de Mallarmé, *L'Île du rêve* de Reynaldo Hahn…) en rupture avec l'esthétique naturaliste et ses formes monumentales.

• Détournements, déplacements, transpositions de l'idylle

Dès le 18e siècle et jusqu'à nos jours, on peut parler avec Jean-Louis Haquette d'un « mode idyllique » se déployant paradoxalement loin de la nature (comme dans le poème « Zone » de Guillaume Apollinaire). Durant le 19e siècle, l'idylle fait l'objet d'une double réception, reflet des débats idéologiques de l'époque ; elle témoigne de la nostalgie des uns et cristallise le rejet des autres. Les deux points de vue se rejoignent dans le sentiment d'une impossibilité de l'idylle, rêve empêché par la modernité et par le triomphe d'une bourgeoisie qui promeut le mauvais goût, de l'avis de ses détracteurs. Ce mode idyllique transpose certains traits de l'idylle, des motifs et des procédés d'écriture qui permettent de tracer une postérité de l'idylle au-delà des frontières génériques.

• On trouve au théâtre des motifs, objets ou tournures poétiques qui disséminent l'idylle dans l'univers des salons et en font un accessoire de mondanité ou de faux-semblant (Labiche, Musset).

• L'idylle se déplace sur le terrain de la vie ordinaire, qu'elle transfigure. Le développement des techniques de reproduction et de la consommation de masse dégrade en partie l'idylle, reproduite sur des objets du quotidien que l'on peut accumuler. Au prix de détournements et de réappropriations qui pourront être approfondis, elle s'incarne alors dans les nains de jardin, les boules à neige et les parcs d'attraction. Autant de propositions artificielles qui mettent à la portée du plus grand nombre une évasion bon marché dans un univers de fiction qualifié de « kitsch », où l'on peut jouer à être enfant.

• Aux 20e et 21e siècles, le cinéma fait la part belle au détournement du fantasme sur fond champêtre, qu'il s'agisse de déplacer en ville des ersatz d'amours parfaits vécus à la campagne (*L'Aurore* de Murnau) ou de se réapproprier le mode idyllique pour figurer des amours non conventionnelles (les films d'Alain Guiraudie ou de Kelly Reichardt).

•Idylle et naturalisme critique

Les genres narratifs, notamment le roman et l'autobiographie, ont presque toujours accordé une place à la mise en scène naïve ou codifiée des émotions dans un cadre naturel. Ces romances bucoliques prêtent souvent attention au cadre naturel qu'elles représentent, entrevoyant en celui-ci une puissance critique d'ordre politique ou social, ce que Laurence Giavarini a nommé la « distance pastorale ». On peut songer aux romans urféens ou scudériens, aux brèves idylles présentes chez Rousseau, à certaines pages d'onirisme enfantin des récits champêtres de George Sand, de Colette ou de Pagnol. Depuis une cinquantaine d'années, en particulier, les micro-utopies sentimentales et enfantines fleurissent sur fond de désastre dans la littérature américaine (*Dans la forêt* de Jean Hegland) ou québécoise (*Les Filles bleues de l'été* de Mikella Nicol) ou bien les réalités de la détérioration des campagnes se révèlent à la lumière des jeux de l'enfance (Marguerite Yourcenar, Jean-Loup Trassard, Gisèle Bienne). La peinture idéalisée de scènes campagnardes se déploie dans un contexte épistémique nouveau marqué par l'annonce de la fin du vivant. C'est alors que le jaillissement des émotions dans la nature s'avère une façon de comprendre les dynamiques écologiques reliant l'humain à son environnement, ce que Michel Collot a nommé « un nouveau sentiment de la nature ». L'heure serait à la « post-pastorale » (Terry Gifford) et à l'« écopoétique » (Nathalie Blanc, Denis Chartier, Thomas Pughe), c'est-à-dire au refus simultané de croire en l'âge d'or et de renoncer au rêve bucolique. L'idylle représenterait alors un précieux moyen d'expression pour dire ce pastoralisme critique. Elle prend la forme d'une parenthèse hypothétique à visée heuristique où la nature s'éprouve par l'intermédiaire de l'artifice.

Il s'agira d'étudier les réécritures de l'idylle dans la littérature, le théâtre et les arts visuels de l'Antiquité à nos jours, en considérant à la fois la postérité des textes antiques et celle d'un langage, d'une dramaturgie, d'un certain rapport au réel, en mettant l'accent sur la nature volontiers subversive de l'idylle, et sur les vertus paradoxales de l'artifice dans la recherche d'une vérité de l'expression.

Envoi des propositions pour le 30 janvier 2024 : titre provisoire, résumé d'une quinzaine de lignes, brève bio-bibliographie et coordonnées électroniques. À envoyer conjointement à marie-cecile.schang@univ-ubs.fr, floriane.daguise@univ-rouen.fr et juliette.peillon@univ-ubs.fr.

• Manger ou ne pas manger la chair. Sociabilité et éthique autour de la table. Journée d'études org. Florence Magnot-Ogilvy (Univ. Rennes II, CELLAM) et Sophie Mesplède (Univ. Rennes II, ACE). Avec le soutien du GIS Sociabilités / Sociability. Rennes, 6 juin 2024.

Depuis le tournant non humain du début du 21e siècle, de nombreux travaux critiques se sont penchés sur la question animale au 18e siècle, époque où la place de l'humanité dans le monde, le rapport des êtres humains aux animaux non humains, la sensibilité de ces derniers et les débats sur l'âme sensorielle sont au cœur des réflexions des philosophes, des médecins, des naturalistes et des pédagogues .

Peu d'études ont cependant exploré la question des modes d'alimentation carnés ou non carnés spécifiquement sous l'angle de la sociabilité. Or il s'agit bien de l'une des lignes de partage de la sociabilité, entre hommes et femmes, entre jeunes et moins jeunes, entre personnes d'horizons divers, mais aussi, de façon nouvelle, entre humains et non humains, dans un siècle où les animaux dits « de compagnie » se font une place

de choix au sein même des sociabilités humaines. Dès lors que de plus en plus d'êtres humains développent des relations affectives privilégiées avec des chats, des chiens, des singes, des oiseaux, pour ne citer que quelques espèces compagnes, la réflexion s'engage sur le fait de consommer ou non le corps d'animaux doués de sensibilité et à qui certains naturalistes ou écrivains, tels l'Anglais Lord Monboddo ou le chasseur-philosophe Charles Georges Leroy, auteur de *Lettres sur les animaux*, reconnaissent la capacité de s'agréger en communautés qui leur semblent proches des sociétés humaines. La tradition du récit à métempsycose, relancée par la vogue de l'orientalisme, s'articule alors, d'une manière inédite, à des réflexions sur le point de vue, la sensibilité et à des réflexions sur l'individualité.

À l'abstinence de viande, pratiquée pour des raisons religieuses, à celle portée par des préoccupations médicales (chez George Cheyne, par exemple, où la question du régime se trouve également articulée à un imaginaire du pouvoir) vient désormais s'adjoindre, au cours du 18e siècle, celle qui naît de considérations éthiques sur les devoirs des humains envers les autres animaux et interroge en profondeur la ligne de partage entre humanité et animalité dans des cultures européennes gagnées par les impératifs de la sensibilité. Les écrits philosophiques de Voltaire, Diderot, Condillac ou Rousseau sur la nature de cette frontière et les conséquences à en tirer en matière d'alimentation allaient être lus dans toute l'Europe tandis que leurs fictions s'adossent à un imaginaire alimentaire lesté de valeurs morales et politiques, du souper de Zadig aux habitudes alimentaires genrées de Clarens telles qu'elles sont exposées par Saint-Preux dans l'une des lettres de *La Nouvelle Héloïse*. De l'autre côté de la Manche, ce sont souvent des hommes de foi qui s'élèvent contre les cruautés infligées aux autres espèces et appellent à une réflexion sur les modalités de leur mise à mort tout autant que sur sa finalité. Si la barbarie des traitements de certains animaux mettait en danger la fibre morale des êtres humains, comme la série de gravures de William Hogarth intitulée *The Four Stages of Cruelty* (1751) contribua à le mettre en lumière auprès d'un large public anglais, qu'en était-il de la consommation de leur chair ? Le « végétarisme », terme qui n'apparaîtra pour autant qu'à la moitié du 19e siècle, paraît à de plus en plus d'hommes et de femmes une option vertueuse qui, à défaut d'être toujours pratiquée, est l'objet de réflexions et de discussions dans le cadre d'une sociabilité éclairée.

Cette journée d'étude, consacrée aux débats entourant la consommation des animaux à l'époque des Lumières et aux reconfigurations des positions qui ont lieu durant cette période, invite à se pencher sur la question de l'alimentation carnivore des êtres humains en tant qu'elle croise l'émergence de nouvelles formes de sociabilité en Europe. Elle s'intéressera à la façon dont les interrogations quant au statut ontologique d'animaux non humains participèrent à la redéfinition de sociabilités européennes où la consommation de chair constituait une pratique régulière encouragée par l'aventure commerciale du long 18e siècle.

Les débats actuels autour du végétarisme, du véganisme, de l'anthropocentrisme ou encore de la nature genrée de l'alimentation nous invitent à remonter aux origines de la modernité, et à réinterroger les Lumières sur la place et le rôle des animaux non humains dans ce qui constitue la société. Dans cette optique, on pourra donc s'intéresser aux nombreuses représentations, textuelles ou picturales, évoquant la question de la consommation des corps animaux dans divers contextes sociaux et littéraires :

• Dans les arts visuels : représentations iconographiques d'animaux tués ou engraissés pour la consommation humaine (tableaux de chasse, portraits d'animaux de rente, natures mortes), de carcasses d'animaux, de préparations culinaires les incluant

de façon visible, d'étals de marchés et de tables de cuisine, de présences d'animaux dans des scènes de banquets, scènes de nourrissage, association visuelle entre féminité et chair animale, caricatures et représentations satiriques, illustrations de fables, de textes pédagogiques ou de publications scientifiques, etc.

• En littérature, comment sont représentées les discussions (discussions de table, conditions matérielles des débats sur la question, modalités des conversations, des disputes et des débats) à propos de ce que l'on mange ou de ce que l'on boit, les considérations hygiénistes sur l'alimentation des enfants, sur l'influence de la consommation de chair sur les mœurs humaines, sur le lien entre ce que l'on mange et ce que l'on est, comment ce type de propos est-il infléchi par les différents genres littéraires ?

• Dans la presse périodique, les essais, les écrits politiques et pamphlétaires, on pourra se demander comment la question est mobilisée pour servir à telle ou telle argumentation.

• Dans quelle mesure les écrits scientifiques font-ils place à la modification en cours des mœurs et de la sensibilité par rapport aux animaux (écrits naturalistes, hygiénistes, vétérinaires, médicaux) ?

Les propositions (titre provisoire, résumé en 250 mots et brève bio-bibliographie) sont à envoyer avant le 15 mars 2024 aux adresses suivantes : florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr et sophie.mesplede@univ-rennes2.fr.

Les communications pourront avoir lieu en français ou en anglais.

• **Le Moi en voyage : Tourisme et Écriture de soi dans l'Europe du 18e siècle**. Colloque international org. Catriona Seth (Université d'Oxford, Université de Lorraine) et Giovanni Iamartino (Université de Milan). Oxford, 18-20 juillet 2024.

Le dix-huitième siècle a vu l'invention du tourisme moderne et une étonnante prolifération de nouvelles formes d'écriture de soi. Le colloque examinera la manière dont les voyageurs ont écrit sur eux-mêmes lorsqu'ils étaient loin de chez eux, et comment notre compréhension historique du phénomène du voyage – y compris le voyage domestique, mais pour l'essentiel ici, le Grand Tour – s'est fondé sur (mais a aussi parfois été limité par) les comptes rendus des voyageurs eux-mêmes, qu'ils cherchent à projeter une image spécifique (publique ou privée, véritable ou auto-censurée) ou qu'ils ignorent combien ils révèlent. Les lettres, journaux, récits de voyages et autres types de réminiscences privées – authentiques ou fictifs – peuvent offrir des témoignages sur le « moi en voyage ». Le biotourisme, le moi absent, le moi touriste et l'écriture du for intérieur en mode voyage sont certaines des approches que pourraient adopter les collègues.

Quelques bourses seront accordées pour couvrir les frais de logement de chercheurs non-salariés ou en début de carrière. Prière d'en formuler la demande au moment de soumettre la proposition. Langues de communication : français et anglais.

Les propositions (pour des communications de 20 mn) comprendront un titre, un résumé en français, en anglais ou en italien (1200 signes) et une brève notice bio-bibliographique. Elles seront à adresser pour le 15 février 2024 au plus tard simultanément à : Catriona.Seth@mod-langs.ox.ac.uk et giovanni.iamartino@unimi.it.

Les propositions seront examinées par un comité scientifique.

ANTHONY VIDLER (1941-2023)

Anthony Vidler est mort le 19 octobre 2023, à New-York. Né en 1941 en Angleterre, il était l'un de nos plus grands historiens de l'architecture moderne et contemporaine, unanimement salué pour avoir ouvert, à partir des années 1960, de nouvelles perspectives pour les disciplines de l'histoire et de la théorie de l'architecture mais aussi de la critique architecturale. En décloisonnant les approches (histoire des idées, histoire de l'art, philosophie, littérature, psychanalyse…), il a contribué à dégager l'architecture d'une étude formelle et stylistique, pour l'envisager comme une composante d'un "discours plus vaste" – celui de la culture, celui des sociétés en mutation.

Diplômé d'architecture à Cambridge, il soutient un PhD d'histoire et de théorie de l'architecture à Delft. Il s'installe ensuite aux États-Unis, où il a enseigné pendant près de cinquante ans, dont trente à la Princeton's School of Architecture, dont il a dirigé le PhD Program, puis à UCLA. Tous les témoignages de ses collègues convergent pour saluer un chercheur pionnier et un enseignant généreux. Son nom est bien sûr d'abord attaché à celui de l'architecte Claude-Nicolas Ledoux (1834-1804) (*Claude-Nicolas Ledoux*, 1987, remarquable synthèse d'une enquête plus vaste publiée en anglais en 1990). Contre les lectures modernistes et fonctionnalistes d'un Emil Kaufmann (à qui il a par ailleurs rendu de très lucides hommages) ou celles, trop anhistoriques, de Foucault, il a redéployé l'œuvre et la pensée de l'architecte des Barrières de Paris et de la Saline de Chaux, dans le contexte historique, social, politique de la crise de l'Ancien Régime, tout en contribuant, avec la conception de l'exposition permanente du musée Ledoux à Arc-et-Senans, à la diffusion de son œuvre auprès du public. Prenant Ledoux aux mots, qui exaltait, dans son livre de 1804, un "art […] lié […], à l'administration générale, à la politique des cours, aux mœurs publiques et particulières, aux sciences, à la littérature, à l'économie rurale, au commerce", Anthony Vidler a montré dans *L'espace des Lumières* (Paris, Picard, 1995, angl. 1992), combien l'architecture constitue une formidable porte d'entrée sur la période du tournant des Lumières. En étudiant les enjeux de toute une série de motifs (la cabane primitive, l'utopie…), de concepts (le "type", l'histoire…), de programmes (l'hôpital, la prison, l'usine…), il a creusé l'interrogation essentielle qui pourrait bien être le fil conducteur de tout son enseignement : qu'est-ce que l'architecture signifie ? Non seulement au sens du rôle qu'elle joue dans la société, de l'Ancien Régime à l'ère post-moderne, mais aussi au sens où le bâti est à envisager comme un support de communication. D'où cette prédilection de Vidler pour le tournant des Lumières, période de mutation où l'architecture se libère de la théorie classique des ordres, pour devenir un outil libre d'expression, de représentation, un univers de symboles et de sensations, informés par l'histoire. Cette approche, qui consiste à traduire les discours de l'architecture, à l'interférence de tous les champs de la culture, Anthony Vidler l'a étendue aux ères modernes, post-modernes et contemporaines, croisant notamment les approches esthétiques, philosophiques et psychanalytiques pour faire parler les espaces, de Le Corbusier, à Peter Eisenman en passant par Philip Johnson, ou encore Daniel Libeskind (*The Architectural Uncanny: Essays in the Modern Unhomely*, 1992 ; *Warped Space: Art, Architecture, and Anxiety in Modern Culture*, 2000).

Fabrice Moulin

Cotisation 2024

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2024. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2024 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Audrey Faulot.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :
Audrey Faulot, 3 avenue Raymond Aron, 92160 Antony.
audrey.faulot@gmail.com

Adresses utiles

• **Présidente de la SFEDS** :
Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

• **Secrétaire générale** :
Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• **Rédaction de la revue** :
Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS** :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• ***Supplément bibliographique* du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

• **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• **Collection « Dix-huitième Siècle »** :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* d'avril 2024 doivent arriver avant le 15 mars, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr/

Composition : N. B.
Directeur de la publication : A. Gaillard.
Dépôt légal : janvier 2024 ISSN 2646-2400